

L'Institut Marseille Imaging

L'institut « Marseille Imaging » lance son appel à projet « **Recherche 2025** » afin de promouvoir la co-conception et l'innovation en favorisant les collaborations entre les acteurs des sciences des données, de l'instrumentation et des domaines d'application dans les axes scientifiques suivants :

- Imageries ultimes
- Thérapie par l'imagerie
- Techniques émergentes et de rupture
- Imagerie pour le plus grand nombre

Les instituts sont des structures de l'Université Aix-Marseille soutenues par des financements AMIDEX. L'utilisation du financement est, de ce fait, régie par les règles financières AMIDEX et soumis à évaluation.

Le budget total alloué à l'appel d'offre en 2025 est de **100 k€**

Type de projet

- Projet collaboratif innovant en imagerie biologique ou médicale

Critères d'éligibilité

- **Thématique**
 - Projets dans les axes scientifiques de l'Institut Marseille Imaging, centrés sur l'imagerie biologique ou médicale.
- **Co-conception**
 - Projets impliquant au minimum 2 laboratoires/unités membres de l'institut Marseille Imaging (voir liste dans le formulaire).
- **Le porteur du projet**
 - Membre des unités de recherche rattachées à l'institut Marseille Imaging.
 - Les nouveaux personnels permanents et/ou postdoctorants sont fortement encouragés à soumettre ainsi que des membres présentant des nouveaux axes de recherche.
 - *Conditions particulières : ne peut avoir été lauréat sur les 2 derniers appels (soit en 2022 ou en 2023).*
 - *Devra obligatoirement se présenter aux auditions pour défendre son projet.*

Documents

- Formulaire de demande « *IMAGING – AAP Recherche 2025 – form* » dûment complété
- Les formulaires doivent être transmis **avant le 30 avril 2025** par mail :
cecile.lavoute@univ-amu.fr

Dépenses éligibles

Le financement sera d'environ 25k€ par projet.

Important, les dépenses doivent être affectées à des dépenses d'établissement (amU) suivant les règles budgétaires d'AMIDEX selon les masses suivantes :

- Dépenses d'équipements : équipements dont le coût est compris entre 800 et à 5 000 euros
Voir AAP « Equipement 2025 » pour des équipements plus onéreux. L'achat de matériel informatique sera soumis à une validation au préalable.
- Dépenses du fonctionnement : consommables, missions ...
- Dépenses relatives à la masse salariale : la durée sera ajustée en fonction du coût chargé.

Commentaire : le porteur de projet doit détailler la planification du budget selon les dépenses par masse (Fonctionnement, Investissement et Masse salariale) et par année (2025 et 2026), en se référant aux règlements financiers d'AMIDEX, et s'engage à la respecter.

Merci de nous contacter au plus tôt afin de vérifier les coûts annoncés.

Evaluation

Le caractère innovant, le potentiel effet de levier vers des projets de plus grande envergure (ANR/européen) et la valorisation technologique seront des éléments importants.

Les candidatures seront évaluées et classées par un Comité d'évaluation constitué d'experts externes à Aix-Marseille Université selon 4 critères notés sur 5.

- Critère 1 : Pertinence dans le domaine de l'imagerie
- Critère 2 : Caractère innovant
- Critère 3 : Impact du financement pour les unités
- Critère 4 : Potentiel effet de levier / valorisation technologique

En cas d'égalité entre deux propositions, les critères 2 et 4 seront prépondérants.

Conditions d'engagement

- **FINANCEMENT**

- Les projets sont planifiés sur une durée de 12 mois dans l'exécution des tâches. Le budget doit être réparti sur les années civiles 2025 et 2026 au plus proche de la réalité. Les dépenses devront avoir lieu **avant le 30 septembre 2026 sans report possible**.
- Les dépenses devront être en adéquation avec les dépenses listées et justifiées par le porteur du projet lors du dépôt.

- **IMPACT ET VALORISATION**

- Le porteur s'engage à répondre à toutes demandes de l'institut Marseille Imaging sur l'impact du financement du projet.
- Les publications doivent être déposées dans la collection A*Midex HAL AMU, l'archive ouverte de l'Université.
- Toutes les publications et communications scientifiques en lien avec le projet ayant bénéficié du soutien de l'institut Marseille Imaging doivent mentionner la phrase suivante dans les remerciements :

« Ce travail a reçu le soutien de l'État français dans le cadre du plan d'investissement France 2030, dans le cadre de l'Initiative d'Excellence d'Aix-Marseille Université - A*MIDEX (AMX-19-IET-002) ».

Dates à retenir :

- Dépôts des formulaires de soumission **avant le 30 avril 2025, 23h59 (heure de Paris)** à l'adresse email : cecile.lavoute@univ-amu.fr
- Résultats de la pré-sélection : début juin 2025
- Audition finale : jeudi 19 juin 2025
- Début du financement : 23 juin 2025
- Fin du financement : 30 septembre 2026